

LIBELLE	TARIF (HT)
I - SERVICES RELATIFS AUX COMPTES	
1 - Ouverture de compte	Gratuit
2 - Frais de tenue de compte courant	75 DH / Trimestre
3 - Délivrance de Relevé d'identité bancaire (RIB)	Gratuit
4 - Transfert de compte dans une autre agence CIH	Gratuit
5 - Changement des éléments d'identification du compte	Gratuit
6 - Compte en déséchéance	165 DH
7 - Blocage de comptes (Saisies arrêts, Saisies conservatoires)	300 DH
8 - Frais de clôture du compte	Gratuit
II - SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS	
A - Versement en espèces	
B - Retraits	
1 - Par chèque normal	Gratuit
2 - Par chèque guichet	10 DH / Retrait
3 - Retrait auprès d'un GAB CIH	Gratuit
C - Virements	
1 - Virement émis inter-agences et domicilié	5 DH pour autres bénéficiaires
2 - Virement émis vers confrère	15 DH / bénéficiaire
3 - Virement permanent domicilié	10 DH
4 - Virement téléphonique émis	15 DH
5 - Virement SRBM	60 DH
6 - Virement reçu	Gratuit
7 - Rejet de virement	10 DH
8 - Virement de masse	Selon convention
D - Mise à disposition	
a - émise	30 DH
b - reçue	Gratuit
E - Prélèvements	
1 - Mise en place et gestion d'une autorisation de prélèvements	10 DH / Avis ou Ordre
2 - Opposition sur prélèvement	25 DH
3 - Contestation sur prélèvement	25 DH
4 - Prélèvement de masse	Selon convention
III - SERVICES RELATIFS AUX CHEQUES	
1 - Délivrance de carnets de chèques	Gratuit
2 - Encaissement simple	
a - Compte à compte même agence	Gratuit
b - Compte à compte deux agences CIH ou chèque confrère	8 DH / Chèque
3 - Encaissement avec crédit immédiat ou escompte	10 DH / Chèque
4 - Retour de chèque impayé	20 DH / Chèque
5 - Rejet de chèque	
a - Pour absence ou insuffisance de provision	10 DH / Chèque
b - Déclaration au service incidents de paiement	90 DH / Déclaration
c - Pour d'autres motifs	20 DH / Chèque
6 - Demande de représentation de chèque	20 DH / Chèque
7 - Protestation de chèque impayé	500 DH / Chèque
8 - Opposition au paiement de chèque	50 DH / Chèque, Max. 250 DH
9 - Annulation d'opposition au paiement de chèque	25 DH / Chèque
10 - Certification de chèque	25 DH / Chèque
11 - Annulation de chèque certifié	15 DH / Chèque annulé
12 - Certificat de non paiement d'un chèque revenu impayé	50 DH
IV - SERVICES RELATIFS AUX EFFETS	
1 - Délivrance de Lettre de Change Normalisée	
a - Carnet de 25	15 DH
b - Carnet de 50	25 DH
c - Carnet de 100	30 DH
2 - Escompte d'effets	10 DH / Effet
3 - Paiement d'effets / effets brûlants	10 DH / Effet
4 - Encaissement	10 DH / Effet
5 - Retour d'effet impayé (effets/effets brûlants)	20 DH / Effet
6 - Rejet d'effets	25 DH / Effet
7 - Réclamation d'effets	20 DH / Effet
8 - Protestation d'effets impayés	500 DH / Effet
9 - Opposition au paiement	50 DH / Effet
10 - Confirmation ou changement de domiciliation	20 DH / Effet
11 - Prolongation ou renouvellement de l'échéance	25 DH / Prolongation ou renouvellement
V - OPERATIONS SUR DOSSIERS DE CREDIT	
A - Financement du cycle d'exploitation	
1 - Frais d'étude de dossiers	3.000 DH
2 - Commission de confirmation	5% Min 3000 DH Max 50.000 DH
3 - Commission de renouvellement	1,5% Min 2000 DH Max 20.000 DH
4 - Frais d'information sur incident	10 DH
5 - Frais d'expertise interne de garantie	1.000 DH
6 - Frais d'acte libératoire ou mainlevée	300 DH
7 - Duplicata de mainlevée	400 DH
8 - Frais d'acte	200 DH
B - Financement des investissements	
1 - Frais d'étude de dossier	3.000 DH
2 - Commission de confirmation	3% Max 50.000 DH
3 - Frais d'expertise externe de garantie	à la charge du client
4 - Commission d'engagement	1% l'an sur le montant non utilisé
5 - Frais de remboursement anticipé	1 mois d'intérêts sur CRD
6 - Dégrèvement et / ou cantonnement	2.000 DH
7 - Changement de garantie	2.000 DH
8 - Changement de régime de taux	1.000 DH
9 - Report de la 1 ^{ère} échéance	1.500 DH
10 - Prolongation de délai de franchise ou différé d'amortissement	1.500 DH
11 - Renouvellement de nantissement	500 DH
12 - Adhésion à hypothèque	3.000 DH
13 - Frais d'information sur incident de remboursement	10 DH
14 - Frais d'acte libératoire ou mainlevée	300 DH
15 - Duplicata de mainlevée	400 DH
VI - MONETIQUE	
A - Cartes de retrait et de paiement	
1 - Carte VISA ELECTRON (3 ans)	250 DH
2 - Carte MAESTRO DIGITALIS (2 ans)	270 DH
3 - Carte VISA CLASSIC (3 ans)	185 DH / an
4 - Carte GOLD (3 ans)	400 DH / an
5 - Carte SAPHYR (3 ans)	380 DH / an
B - Cartes pré-payées	
1 - Carte BINATNA (2 ans)	100 DH
a - Consultation du solde et des dernières opérations	Gratuit
b - Recalcul du code confidentiel	15 DH
c - Opposition	25 DH
d - Annulation / Restitution	25 DH
2 - Carte AL MOUSSAFIR (2 ans)	300 DH
3 - Carte O'JOUR (2 ans)	100 DH
C - Autres prestations sur cartes	
1 - Opposition pour perte ou vol de cartes bancaires	100 DH
2 - Recherche pour réclamation GAB	
a - Durée < 6 mois	25 DH
b - Durée ≥ 6 mois	50 DH
3 - Recalcul du code confidentiel	25 DH
4 - Frais de remplacement carte	
a - Si carte défectueuse déjà utilisée	Idem frais de souscription
b - Si carte défectueuse non utilisée ou erreur de la banque	Gratuit
5 - Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers le GAB	Gratuit
VII - SERVICES DIVERS	
1 - Délivrance d'attestations bancaires	
- Attestation de capacité financière	150 DH
- Autres	100 DH
2 - Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents	
- Document dont la durée ≤ 12 mois	20 DH / Demande
- Document dont la durée > 12 mois	50 DH / demande
3 - Communication de renseignements commerciaux sur le Maroc	10 DH
4 - Délivrance de tableaux d'échelle d'intérêts (à la demande)	100 DH / Trimestre
5 - Délivrance d'avis d'opéré en agence	10 DH / Opération
6 - Etablissement et envoi de relevé de compte au client	Gratuit
7 - Délivrance de relevé ou d'extrait de compte en agence	10 DH / page
8 - Extrait de compte cautionné	15 DH
9 - Copie de chèque	20 DH / copie
10 - Lettre de relance pour échéance impayée	
a - 1 ^{ère} échéance	20 DH
b - 2 ^{ème} échéance	40 DH
c - 3 ^{ème} échéance	60 DH
d - Mise en demeure	200 DH

LIBELLE	TARIF (HT)
VIII - OPERATIONS DE CHANGE ET DE TRANSFERT SIMPLE	
1 - Achat et ventes de devises Billets de banque	Différence de cours
2 - Versement ou retrait de billets de banques sur comptes en devises	1‰, Min 10 DH
3 - Vente TC ou LC	1‰ du montant TC ou LC, Min 10 DH
4 - Négociation TC ou LC	
- Contre Billets de banque Dirhams	10 DH de frais / TC ou LC
- Pour crédit de compte en DH, DH convertibles ou en devises	1‰, Min 10 DH
5 - Transfert simple en devises	
- Transferts à l'étranger	1,25‰, Min 100 DH + Frais de message SWIFT + PDL
- Rapatriements de l'étranger	1,25‰, Min 100 DH + PDL
6 - Virement émis par débit de compte en devises ou en Dirhams convertibles	1,25‰, Min 100 DH + Frais de message SWIFT + PDL
7 - Virement reçu pour crédit de compte en devises ou en Dirhams convertibles	1,25‰, Min 100 DH + PDL
IX - DOMICILIATION DES TITRES ET PRESENTATION DE DOSSIERS A L'OFFICE DES CHANGES	
1 - Domiciliation des titres d'importation	
a - Domiciliation des engagements d'importation	120 DH / titre
b - Licence d'importation ou DPI	
* Prédomiciliation	20 DH / titre
* Domiciliation	120 DH / titre
* Modification	20 DH / modification
2 - Présentation du dossier à l'Office des Changes	200 DH / dossier
X - SERVICES RELATIFS AUX ENCAISSEMENTS SIMPLES (IMPORT ET EXPORT)	
1 - Encaissements Simples d'effets et de chèques à l'export	
a - Remise à l'encaissement	100 DH / Chèque ou effet
b - Chèques et effets payés	1°/°° Min 100 DH
c - Chèques et effets retournés impayés	150 DH /chèque ou effet
2 - Encaissements Simples d'effets et de chèques à l'import	
a - Commission d'encaissement	2°/°° Min 250 DH
b - Chèques et Effets retournés impayés	1,5°/°° Min 500 DH-Max 1.000 DH (à la charge du Correspondant)
XI - SERVICES RELATIFS AUX REMISES DOCUMENTAIRES	
1 - Encaissements de remises documentaires à l'export	
a - Commission documentaires	
* à vue	1°/°° Min 100 DH
* pour acceptation	1,5°/°° Min 150 DH
b - Commission d'encaissement	1°/°° Min 100 DH
c - Remise retournée impayée	1,5°/°° Min 150 DH
d - Demande de sort	50 DH / demande
2 - Encaissements de remises documentaires à l'import	
a - Commission documentaires	
* à vue	1°/°° Min 250 DH
* pour acceptation	1,5°/°° Min 250 DH
b - Commission d'encaissement	2°/°° Min 250 DH
c - Remise retournée impayée	1,5°/°° Min 500 DH-Max 1000 DH (à la charge du Correspondant)
XII - SERVICES RELATIFS AUX CREDITS DOCUMENTAIRES	
A - Crédits Documentaires à l'export	
1 - Notification de l'ouverture	1,25°/°° Min 100 DH
2 - Confirmation (Pays à risque normal)	2% l'an Min 200 DH (2 mois de perception minimum)
3 - Accréditif transférable	1,25°/°° flat Min 200 DH
4 - Modifications	
a - Ayant pour objet l'augmentation du montant	
* Notification de l'ouverture	1,25°/°° flat Min 200 DH
* Confirmation (Pays à risque normal)	2% l'an Min 100 DH
* Accréditif transférable	1,25°/°° flat Min 200 DH
b - Ayant pour objet la prorogation de la durée	
* Confirmation (Pays à risque normal)	2% l'an Min 200 DH
c - Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	200 DH/Modification
5 - À la réalisation	
a - Levée de documents	1,5°/°° sur le montant utilisé Min 200 DH
b - Acceptation	2% l'an sur l'usage Min 200DH (2 mois de perception minimum)
c - Paiement	1°/°° Min 100 DH
B - Crédits Documentaires à l'import	
1 - Ouverture	
a - 1er Mois	2,5°/°° Min 300 DH
b - Mois suivants	1,25°/°° Min 300 DH
2 - Irrévocabilité	2,5°/°° Min 200 DH
3 - Modification	
a - Ayant pour objet l'augmentation du montant	
* Ouverture	2,50°/°° le 1er mois, 1,25°/°° les mois suivants Min 300 DH
* Irrévocabilité	2,5°/°° Min 200 DH
b - Ayant pour objet la prorogation de la durée	
* Confirmation (Pays à risque normal)	2,50°/°° le 1er mois, 1,25°/°° les mois suivants Min 300 DH
c - Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	200 DH / Modification
4 - À la réalisation	
a - Levée de documents	1,5°/°° sur le montant utilisé Min 200 DH
b - Acceptation	2% l'an sur l'usage Min 200DH (2 mois de perception minimum)
c - Paiement	1°/°° Min 200 DH
5 - Lettres de garantie pour absence de documents d'expédition	2% l'an Min 200 DH
XIII - GARANTIES, CAUTIONS ET AVALS	
1 - Commission de Garanties / Cautions	2% l'an à prélever à la fin de chaque mois avec min 100 DH par mois
2 - Frais d'acte	1500 DH/acte
3 - Frais de correspondant	à l'identique
4 - Commission de modification portant sur le montant et/ou la durée	Commission supplémentaire calculée selon les mêmes termes qu'à l'émission avec min 100 DH
5 - Commission de modification portant sur d'autres termes de la Caution	100 DH
6 - Commission de transfert en cas de mise en jeu	1°/°° Min 100 DH
7 - Garanties sans engagement du C.I.H	
a - Frais de Dossier	500 DH Flat
b - Frais de mise en jeu	2000 DH Flat
c - Commission de transfert	1°/°° Min 100 DH
8 - Cautions et avals (sauf cautions sur crédits documentaires et lettres de garantie)	2% l'an Min 200 DH (1 mois de perception minimum)
9 - Lettre de garantie (hors crédits)	2% l'an Min 200DH (1 mois de perception minimum)
10 - Aval en devises	
a - Commission d'Aval	2% l'an
b - Commission de paiement	1°/°° Min 100 DH
c - Autres opérations d'aval en devises	2% l'an (1 mois min) Min 250 DH
XIV - PLACEMENTS DES AVOIRS DES COMPTES ÉTRANGERS	
1 - Comptes étrangers en devises	
* Commission d'intermédiation de placement (A partir d'un seuil de la contre valeur de 100.000 USD ou EUR)	1,5 % entre le taux appliqué à l'étranger et celui accordé au client
2 - Comptes étrangers en Dirhams convertibles (optionnel)	
a - Rémunération à vue	Taux moyen pondéré Moins 1°/°
b - Rémunération à terme (Trois mois, six mois et un an)	Taux appliqué aux comptes en Dirhams ordinaires
XV - FRAIS DIVERS	
1 - Frais de dossier	
a - Dossiers classiques	50 DH
b - Transferts des Dividendes	250 DH
c - Enregistrement d'investissement	250 DH
d - Intervention auprès de l'Office des Changes ou Régularisation de l'enregistrement de l'investissement	Min 500 DH Max 2.000 DH
2 - Frais de Port De Lettre	35 DH
3 - Communication de renseignements commerciaux	100 DH / Demande + Frais de correspondant
4 - Protestation de valeurs impayées	1000 DH / Valeur
XVI - LES DATES DE VALEUR MAXIMALES APPLIQUEES AU RECOUVREMENT DES VALEURS	
A - Chèques	
- Même agence	J
- Autres agences	J+2
- Confrères	J+2
- Sur l'étranger	
- Chèque SBF	J à partir de la date de disponibilité des fonds
- Chèque normal	J à partir de la date de disponibilité des fonds
B - Effets normalisés (LCN)	
- Effets à vue	
- Même banque	J+2
- Confrères	J+2
- Effets à échéance	
- Même agence	E+1
- Autres agences	E+2
- Confrères	E+2